

Avis de décès

RECUEILLEMENT

Du 25/01/2023 au 28/01/2023
57, rue Nicolas Clémengis
51130 CLAMANGES

CÉRÉMONIE

Le 28/01/2023 à 10:00
CLAMANGES
51130 CLAMANGES

INHUMATION / CRÉMATION

Le 28/01/2023 à 11:00
Cimetière de Clamanges
51130 CLAMANGES

FOURQUET FUNERIS

149, allée Albert Petit
51230 FÈRE CHAMPENOISE
Tél : 03 26 42 05 05

**CLAMANGES, COURTISOLS, DORMANS, EPERNAY (51) ;
ANNECY (74) ; PAMFOU (77) ; SAINT-MARC-LE-BLANC (35)**

« Je sais en qui j'ai cru » 2 Timothée 1, 12

Jean-Luc et Raymonde FERRAND-ROY, Anne-Flore et Olivier,
Anne-Lise et Yoann, Pierre-Emmanuel
Marie-Cécile et François DIREZ-FERRAND, Jean-Sébastien et Valérie,
Marie-Laure et Cécile, Marie-France et Mathieu, Jean-Baptiste et Patrycia,
Marie-Hélène et Emmanuel
Jean-Marc et Véronique FERRAND-LANQUETIN,
Claire-Isabelle et Guillaume, Marc-Adrien et Noémie,
Claire-Emilie, Marc-Antoine et Anne
Jean-Louis et Annick FERRAND-MONTEL-MARQUIS,
Benoit et Mellie, Céline, Alexandre et Erica
Jean-François FERRAND †
Marie-Odile et Régis BOCCARD-FERRAND,
Pierre-Thomas, Anne-Cyria et Jérôme, France-Elsa, Claire-Léa et Henri,
Laure-Ida †
Marie-Chantal et Raymond BOCCARD-FERRAND,
Pierre-David et Mathilde, Pierre-Baptiste et Jessica, Pierre-Alexis et Sevcan,
Pierre-Emeric
Jean-Pierre FERRAND et Corine, Quentin, Marion et Thibaut
Jean-Michel et Sylvie FERRAND-BROUART,
Louis-David, Flore-Isabelle et Florian, Flore-Alizé, Rose-Aimé
Ses enfants et petits-enfants ;
Ses 30 arrière-petits-enfants ;
Marcelle CARNUS-FERRAND sa belle-sœur ;
Ses neveux et sa nièce ;
Les familles parentes, alliées et amies

Vous font part du rappel à Dieu de

Madame Geneviève FERRAND

Née NICAISE

Décédée le 25/01/2023 à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 janvier 2023
à 10 heures en l'église Notre-Dame de Clamanges.
Suivie de l'inhumation au cimetière.
Geneviève repose à son domicile.

*Geneviève a rejoint son époux André décédé en 2002,
son fils Jean-François décédé en 1956,
sa belle-fille Agnès décédée en 1980 et
sa petite-fille Laure-Ida décédée en 2013.*

*Des offrandes pour des messes et pour la paroisse.
Des dons en soutien aux associations d'aide à la personne.
Condoléances sur registres.*